

## | SOLIDARITÉ |

# Personnes sous tutelle : un autre regard

**Dans le département, 4000 personnes sont sous protection juridique, dont 1600 accompagnées par l'Udaf 68. Cette dernière présente une exposition et un livre pour porter un autre regard sur la tutelle.**

À l'initiative de l'Udaf du Haut-Rhin (Union départementale des associations familiales), l'exposition « Majeurs protégés, majeurs citoyens » est à voir dans le hall de l'Hôtel du Département, à Colmar jusqu'au 6 novembre. Elle propose de poser un autre regard sur la tutelle et les personnes sous protection, ainsi que sur le métier de mandataire.

L'exposition rassemble 21 portraits signés du photographe Stéphane Lavoué et des témoignages recueillis par la journaliste Catherine Le Gall.



## | Baisses budgétaires

« Cette exposition permet de mettre en valeur des hommes et des femmes qui ne sont pas des habitués de la lumière des projecteurs [...], qui témoignent pour faire respecter leurs droits et leur statut. Ces portraits nous sensibilisent à des destins finalement peu connus du grand public », a expliqué récemment Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental, lors de l'inauguration de l'exposition.

Bernard Farriol, secrétaire général de l'Unaf (Union nationale des associations familiales) a pris part à l'inauguration. « Ce projet met un coup de projecteur sur cette relation, difficile et très particulière, qui lie une personne protégée avec son protecteur, une relation qui consiste à protéger des personnes et leurs ressources, tout en les aidant à gagner en autonomie », souligne-t-il.

« C'est un acte courageux, citoyen et d'engagement de se dévoiler et de témoigner de votre existence », a souligné Fernand Thuer, président de l'Udaf du Haut-Rhin, qui n'a pas manqué de rappeler les baisses budgétaires allouées aux mesures de protections.

Après les discours officiels, deux personnes sous tutelle ont témoigné, l'un espérant mieux faire comprendre qui ils sont, l'autre pour rappeler qu'ils sont aussi des citoyens : « **La curatelle est une contrainte qui nous permet de vivre librement.** »

L'exposition est à voir jusqu'au 3 novembre, elle sera ensuite présentée aux assises de la protection juridique des majeurs, le 7 et 8 novembre à Paris. De ce travail, l'Udaf 68 a également fait un livre regroupant les témoignages et les photographies des personnes sous protection mais aussi des mandataires qui les accompagnent au quotidien.

par **Christelle Didierjean**